Décembre 2022
Bureau
Bamako

KONRAD ADENAUER STIFTUNG

Revue de presse du Mali

01.12. – 15.12.2022

Bienvenue sur la revue de presse bi-hebdomadaire de Konrad-Adenauer-Stiftung sur le Mali

La revue de presse bi-hebdomadaire a pour but d'explorer et de vous tenir informé sur la situation au Mali et sur des questions sélectionnées relatives à la politique, à l'économie et à l'insécurité.

Contenu

- **Satisfecit du Médiateur de la CEDEAO: Le Mali reprendra-t-il sa place dans les organes de décision ?**
- **Exploitation minière au Mali : Le gouvernement suspend l'attribution des titres miniers sur l'ensemble du territoire**
- **REFONDATION : Bientôt une stratégie nationale de Lutte contre la corruption**
- **Front social au Mali : va-t-on vers une nouvelle agitation ?**
- **Journées du poisson au Mali : Une nouvelle ère pour les acteurs du secteur**

Satisfecit du Médiateur de la CEDEAO

Le Mali reprendra-t-il sa place dans les organes de décision ?

Après sa visite d'évaluation sur la bonne marche de la transition, le médiateur ouest africain dans la crise politique au Mali déclare que, le processus censé mener à un retour des civils au pouvoir « se déroule bien » ; et que les autorités s'y consacrent « totalement ».

L 'ancien Président nigérian, Goodluck Johnathan, est arrivé au Mali le 29 Novembre 2022 , en vue d'un sommet des dirigeants de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) prévu dimanche prochain au Nigeria. Cette visite s'inscrit dans le cadre de l'évaluation de la transition, notamment sur les avancées réalisées.

A sa descente d'avion, il a indiqué être venu, pour échanger avec les autorités maliennes, sur la feuille de route de la transition. « Je suis désormais partie intégrante du Mali comme vous le savez. Le sommet de la CEDEAO se tiendra le 4 décembre 2022 et c'est dans ce cadre que je viens ici pour évaluer l'évolution de la situation afin de faire le point le 4 décembre, au sommet des chefs d'État à Abuja », avait-il indiqué.

En effet, il s'agit d'évaluer le niveau de mise en œuvre de la feuille de route de la transition telle que promise par les autorités de la transition. Cette évaluation permettra au Médiateur de présenter la situation de la transition malienne aux chefs d'état de la CEDEAO.

Il s'agit, entre autres, de préparer l'organisation d'élections transparentes et crédibles et les réalisations des réformes politiques et institutionnelles. Sur ces questions, les autorités de la transition ont mis en place l'AIGE dont les membres sont déjà choisis ; sans oublier l'avant-projet de constitution remis au Chef de l'État.

Satisfaction du Médiateur

La CEDEAO fait pression depuis plus de deux ans sur les autorités, pour qu'elles rendent au plus tôt possible le pouvoir à l'issue d'une élection transparente et crédible aux civils.

« Nous sommes plutôt satisfaits de ce qui est en train de se passer, le programme de la transition se déroule bien », indique l'émissaire ouest-africain devant des journalistes après avoir rencontré les autorités maliennes et le Président de la transition, le colonel Assimi Goïta.

Rappelons qu'après le premier coup d'état, les autorités avaient promis, sous la pression de la CEDEAO et d'une partie de la communauté internationale, de rendre les commandes au bout de 18 mois de transition.

Mais, après le second putsch, en mai 2021, ils avaient sollicité une prorogation. La CEDEAO avait alors infligé un embargo commercial et financier au Mali. A la suite de moult négociations, les deux parties se sont accordées sur mars 2024. La CEDEAO a alors levé l'embargo en juillet, mais maintenu les sanctions individuelles contre des dizaines de membres ou proches de la junte.

Le Mali toujours suspendu des organes de décision

Le Mali continue aussi d'être suspendu des organes de décision de la CEDEAO. « Il reste des problèmes dans quelques domaines, mais on nous a rassurés quant au fait que ces problèmes n'affecteraient pas le programme de la transition », a déclaré Goodluck Jonathan. « Le gouvernement se consacre totalement à la tâche, c'est ce que nous voulons et les dirigeants de la CEDEAO seront heureux d'entendre cela » dimanche, a-t-il ajouté.

Affaire 46 soldats ivoiriens

Outre l'avancée du processus dit de transition, les dirigeants des Etats membres de la CEDEAO devraient probablement se pencher sur la situation de 46 soldats ivoiriens retenus depuis juillet au Mali, source de fortes tensions entre les deux pays.

La CEDEAO avait décidé lors d'un sommet en septembre de dépêcher au Mali une délégation de haut niveau pour tenter de dénouer la crise. Mais aucun progrès n'a été rapporté après cette mission menée fin septembre.

Depuis, la Côte d'Ivoire a annoncé le retrait de son contingent participant à la mission de paix de l'ONU déployée au Mali, pays en proie à la propagation djihadiste et à une crise multidimensionnelle depuis 2012.
Sources : Malikilé digital

EXPLOITATION MINIERE AU MALI:

Le gouvernement suspend l'attribution des titres miniers sur l'ensemble du territoire

Le mercredi 28 novembre 2022, le gouvernement malien a annoncé la suspension de l'attribution des titres miniers sur toute l'étendue du territoire national. Cette suspension, qui a commencé le lundi dernier, entre dans le cadre de l'amélioration des travaux entrepris pour l'amélioration de la délivrance et du suivi des titres miniers pour mieux servir les acteurs du secteur minier, a expliqué, dans un communiqué, le ministre des mines, de l'énergie et de l'eau, Lamine Seydou Traoré.
Dans un rapport de vérification publié ce mois de novembre, le Bureau du Vérificateur général a découvert des irrégularités de 2 826 712 238 F CFA à la Direction Nationale de la Géologie et des Mines (DNGM). La vérification, selon le rapport, a porté sur la gestion du cadastre minier au titre des exercices 2018, 2019, 2020 et 2021 (31 août). Elle avait pour objectif de s'assurer de la régularité, de la sincérité des opérations de recettes et de dépenses, du respect des conditions d'attribution des titres miniers, et de la mise en œuvre des conventions d'établissement y afférentes. L'objectif de la vérification était de s'assurer de la régularité, la sincérité des opérations de recettes et de dépenses, du respect des conditions d'attribution des titres miniers et de la mise en œuvre des conventions d'établissement
Les travaux de vérification ont porté sur les conditions d'attribution des titres miniers destinés à l'exploration et à la recherche, à la mise en œuvre des conventions d'établissement y afférentes et les opérations de recettes et de dépenses effectuées par la Gestion du cadastre minier et la Direction des finances et du matériel (DFM) du ministère chargé des mines dans le cadre de la gestion du Cadastre minier.
Source : Le Républicain

→→→
suite page 3

REFONDATION

Bientôt une stratégie nationale de Lutte contre la corruption

Le ministre de la Refondation de l'État, chargé des relations avec les institutions, Ibrahim Ikassa Maïga a présidé, le mardi 29 novembre 2022, la cérémonie d'ouverture de l'Atelier national de validation de la stratégie nationale de lutte contre la corruption.
Cette activité contribue directement à la réalisation des objectifs fixés par la chartre de la transition et figure d'ailleurs parmi les priorités du Plan d'Action Gouvernemental de la Transition dans son axe dédié à la « Gouvernance et aux Réformes politiques et institutionnelles ».

Le ministre de la Refondation de l'État a rappelé la volonté des autorités maliennes à lutter contre la corruption. Il y a d'ailleurs rappelé les multiples initiatives dans ce sens. « Sur le plan institutionnel, des avancées majeures ont été enregistrées avec la mise en place du Bureau Vérificateur général et la création de l'Office Central de Lutte contre l'enrichissement illicite (OCLEI) », a déclaré le ministre Ibrahim Ikassa Maïga.
Il a indiqué « ces deux structures sont venues renforcer les efforts déployés en matière de lutte contre la corruption et infractions assimilées par les Inspections sectorielles des départements ministériels, le Contrôle général des Services Publics, la Section des Comptes de la Cour Suprême, les Pôles économiques et financiers, et la Cellule d'Appui aux Structures de Contrôle de l'Administration (CASCA) ».

Pour le ministre de la Refondation de l'État, en se dotant d'une Stratégie nationale de lutte contre la corruption, « le Mali aura désormais toutes les cartes en main, pour faire échec à l'opacité dans la gestion des affaires publiques, la concussion, le népotisme, les pratiques illicites, frauduleuses voire criminelles de gains de diverses natures pour un profit personnel au détriment du trésor public et de l'amélioration des conditions de vie des populations ».

Il précise que des projets de stratégies complémentaires sont en cours, d'une part, « sur la question de rationalisation des structures administratives pour résorber le phénomène de création tous azimuts de structures à la tête du client, souvent pour caser un proche ou un partisan, ou d'autre part, sur la problématique de la dépolitisation de l'Administration afin de bannir les nominations ou promotions fondées plus sur du subjectivisme partisan que sur des critères de compétence, de performance et de probité ».

Selon lui, l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie nationale de lutte contre la corruption constituaient l'un des objectifs identifiés par l'axe 4 du Plan d'action du gouvernement consacré à la promotion de la bonne gouvernance…
Source : Le Pays

FRONT SOCIAL AU MALI

Va-t-on vers une nouvelle agitation ?

Plusieurs corporations ont déposé des préavis de grève ces derniers jours au Mali. Ces mouvements concernent différents secteurs notamment la justice et l'éducation. La revendication commune de tous ces syndicats reste l'amélioration des conditions de vie des militants.

Après le syndicat des enseignants signataires du 15 octobre 2016, c'est celui des greffiers, secrétaires de greffes et parquets (SYNAG) qui a aussi déposé un préavis de grève, la semaine dernière.

La corporation dénonce le non-respect des engagements du gouvernement par rapport à « l'indemnité de judicature ». Il s'agit du montant que les magistrats perçoivent pour la rédaction des décisions de justice.

Le syndicat affirme que la grève prendra effet du 07 au 09 décembre prochain. En cas d'échec des négociations, le mouvement reprendra du 12 au 16 décembre prochain, souligne le syndicat.

D'autres corporations comme celle des surveillants de prison menace aussi d'aller en grève. Leur syndicat s'apprête à déposer son préavis de grève la semaine prochaine, selon ses responsables.

En même temps, la grève nationale de cinq (5) jours de l'Association des Élèves et Étudiants du Mali (AEEM) se poursuit. Le mouvement a commencé lundi 21 novembre dernier. Ce mouvement d'arrêt des cours sera également reconduit, en cas de non satisfaction des doléances, prévient l'AEEM.

« Trouver une solution rapide »

Cette grogne sociale s'explique par le mécontentement des travailleurs de certains secteurs, affirme le politologue Alfousseini Guindo. Il ajoute que les autorités du pays doivent rapidement chercher une solution.
Source : Studio Tamani

JOURNEES POISSONS DU MALI

Une nouvelle ère pour les acteurs du secteur

Les berges du fleuve Niger ont servi de cadre les 29 et 30 novembre 2022, à la tenue de la première édition des Journées du poisson au Mali. Placée sous la présidence du ministre du Développement rural, M. Modibo Keita qui, avait à ses côtés M. Youba Ba, ministre délégué chargé de l'élevage et de la pêche, l'ouverture de cette importante activité a réuni l'ensemble des acteurs de la filière pêche et aquaculteurs du Mali.
"Cet événement est certes symbolique, toutefois, il ouvre une nouvelle ère aux communautés des pêcheurs, aux aquaculteurs et au poisson au Mali", a dit le ministre Keita dans son discours marquant l'ouverture des travaux.
Selon le ministre, la politique de la pêche et de l'aquaculture est une partie intégrante de la politique de développement économique et social de notre pays. L'objectif fondamental est la gestion durable des ressources de la pêche et de l'aquaculture.
"Le poisson joue un rôle important dans notre économie, malgré sa part de 3,2% environ du Produit Intérieur Brut (PIB). Des communautés importantes de notre pays tirent leurs ressources essentielles de la pêche et de l'aquaculture. La pêche est une activité qui est présente partout au Mali, qu'elle soit pratiquée de façon professionnelle ou par amateurisme", ajoute le ministre.
Pour le ministre, les estimations sur la production halieutique de notre pays restent encore moins précises. Toutefois, les recoupements de plusieurs sources d'information nous indiquent que le Mali produit environ 110 000 tonnes de poisson par an par la pêche traditionnelle et 8 000 tonnes par la pisciculture, soit au total 118 000 tonnes pour un besoin global estimé à 210 000 tonnes environ par an.
C'est dire que les besoins de consommation ne sont couverts qu'à 56 % par la production nationale. Ce taux se réduit encore davantage si l'on sait que des flux d'exportation relativement importants existent toujours avec des pays voisins.
Source : 22 Septembre

Konrad-Adenauer-Stiftung e. V.

Ulf Laessing, Directeur régional programme Sahel basé à Bamako
Aminata Traore, Assitante de Programmation / rédactrice en chef de la revue de presse

Bureau du programme Régional Sahel / Bamako
www.kas.de/Sahel
https://twitter.com/KAS_Sahel
https://www.facebook.com/KAS.Sahel
Ulf.laessing@kas.de / Aminata.traore@kas.de

Badalabougou - Est
Bamako/Mali
B.P. E 1247
Téléphone:
+223-20.23.00.36
Info.bamako@kas.de
www.kas.de/sahel

www.kas.de